Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 035-213501463-20260424-49_2026-DE

**Commune de LANGOUET**

**Département : ILLE ET VILAINE**
**Arrondissement : RENNES**
**Canton : MELESSE**

***Délibération N°49***

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt quatre avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LANGOUET dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DUBOIS Jean-Luc, Maire.

Nombre de membres : 15
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de présents : 14
Nombre de votants : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 avril 2026.

**Présents** : DUBOIS Jean-Luc, FLAUX Florence, MÉAR Jean-Pierre, DETOC Annie, MARTIN Sylvain, DUPERRON-ANNEIX Nicole, BAUDÉ Marie, CORVAISIER Roger, DELAUNAY Sébastien, TILLARD Nathalie, LEPEINTEUR Lisa, COMMUNIER Myriam, BIDEAU Kévin, RUEL David.

**Absent excusé** : GUÉRIN Ronan a donné pouvoir à RUEL David

**Secrétaire de séance** : DETOC Annie

**OBJET : TERRAIN : Renouvellement convention d'occupation précaire à usage du terrain du four à pain**

Proposition de renouveler la convention d'occupation précaire à usage du terrain du four à pain (Voir convention ci-jointe).

Après délibération, le conseil municipal décide, ***à l'unanimité sauf Monsieur Méar Jean-Pierre qui ne participe pas au vote***, de :

- Renouveler la convention d'occupation précaire à usage du terrain du four à pain avec l'association Chamotte et Compote.
- La présente convention est renouvelée au 25 avril 2026 pour un durée de 60 mois (5 ans).
- De donner tous pouvoirs et signature à Monsieur le Maire sur ce dossier.

Certifié exécutoire
Affiché le 30 avril 2026
Le Maire,

MAIRIE DE LANGOUET

DUBOIS Jean-Luc.